



Always Designing
for People™

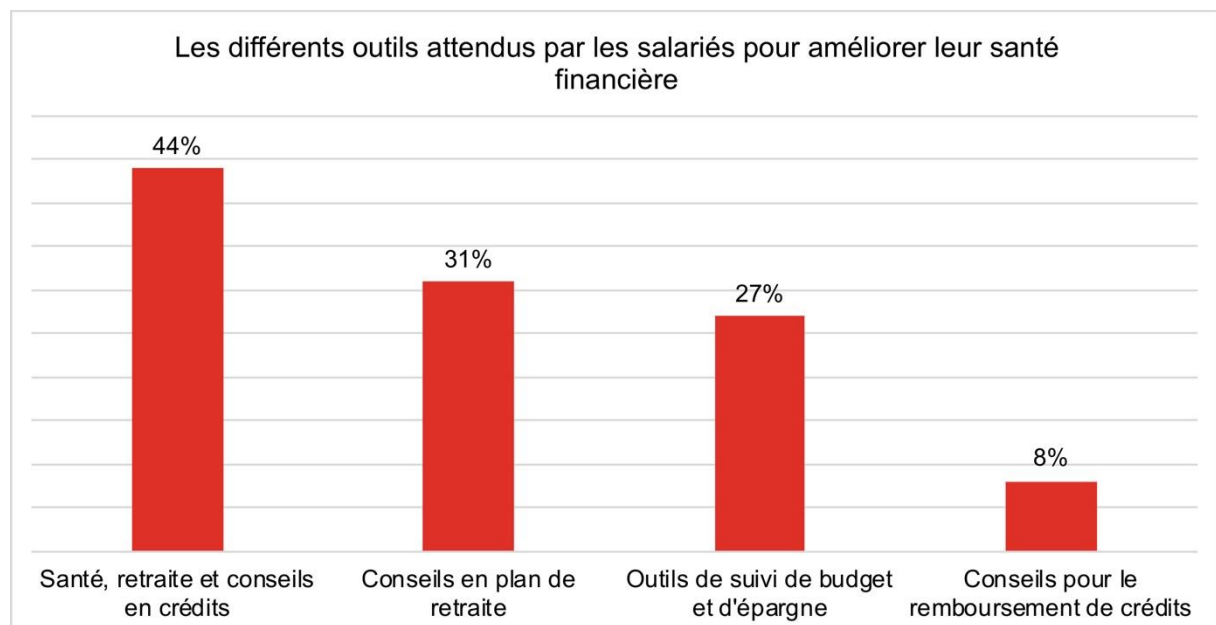
Près d'un Français sur 2 attend de son entreprise qu'elle le conseille pour sa retraite

- Près d'un salarié sur deux aimerait bénéficier de conseils dans la gestion de ses finances de la part de son employeur
- Près d'un tiers des Français souhaiterait avoir des conseils en plan retraite de la part de leur entreprise
- Seuls 22% des Français disent « avoir ressenti du bonheur » le jour de paie
- 84% des Français considèrent que la santé de leurs finances a un impact important sur leur bien-être personnel

Les salariés attendent des conseils santé, retraite et crédits de la part de leur employeur

Nanterre, 4 décembre 2019 - Si pour beaucoup de Français, le bonheur n'est pas au rendez-vous au moment de la paie, la santé de leurs finances a pourtant un impact important sur leur bien-être pour 84% d'entre eux. Par ailleurs, seuls 22% des Français disent « avoir ressenti du bonheur », 16% ont été déçus et 15% mitigés à la vue de leur bulletin de paie.

71% des salariés en France pensent que leur employeur a un rôle à jouer dans le bon état de leurs finances personnelles! Ainsi, 44% déclarent que la possibilité de bénéficier de conseils au sujet de la gestion de leurs économies de la part de leur entreprise, pourrait les motiver à accepter une offre d'embauche, notamment quant aux plans retraite. Ainsi, pour un quart des répondants (27%), l'accès à des outils de budgétisation et d'épargne pourrait faire la différence dans l'acceptation d'une offre d'emploi.



De leur côté les employeurs, tant en France que chez nos voisins, partagent ce point de vue avec leurs salariés. 77% des employeurs déclarent qu'ils devraient s'intéresser à la santé des finances de leurs collaborateurs. 49% pensent que cela impacte leur productivité, leur engagement (44%), le chiffre d'affaires (38%), l'absentéisme (36%), le turnover (30%).

Autre point révélé par l'étude : 36% des salariés font confiance à leur employeur comme source crédible d'informations et de conseils sur la gestion de leur argent, juste après leur banquier (49%). Par conséquent, 48% des salariés consentiraient à ce que leur employeur utilise leurs données personnelles pour leur fournir des conseils pour améliorer l'état de leurs finances personnelles. L'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018 n'y est peut-être pas pour rien : plus de la moitié des salariés sont certains que leurs données sont conservées de manière responsable et sûre par leur employeur (56%). Ce chiffre est en augmentation de huit points par rapport à l'année dernière.

A propos de l'étude :

L'étude mondiale "Future of Pay" évalue les évolutions des paiements et le rôle de la paie dans la gestion des talents. Elle analyse les perceptions et les comportements des salariés et des employeurs à propos des méthodes de paie traditionnelles et émergentes, ainsi que les défis que cela impose à la gestion du capital humain. L'enquête en ligne a été menée par l'ADP Research Institute® auprès de 4 000 salariés et 2 900 employeurs au sein de 13 pays, dans des entreprises de plus de 50 salariés. En Europe, les 4 pays concernés sont l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33

E-mail : adp@rumeurpublique.fr